



À tous les technologues professionnels du secteur de l'orthèse et prothèse

En réponse à certaines de vos questions, nous vous rappelons que **l'état d'urgence sanitaire au Québec a été renouvelé jusqu'au 6 mai** prochain par le décret numéro 483-2020 du 29 avril dernier. Ainsi, à ce jour, il n'y a pas de changement pour les cabinets privés de professionnels inclus dans les services de soins de santé et de services sociaux. Ceux-ci sont en effet toujours considérés comme services prioritaires **uniquement pour les services d'urgence.**

Conséquemment, les technologues professionnels en orthèse-prothèse doivent continuer de suivre les directives gouvernementales relatives à la suspension des activités non prioritaires, comme c'était le cas avant le décret du 29 avril.

Toutefois, dans le cadre de la relance économique, nous comprenons que certains laboratoires pourront décider d'ouvrir leur département de vente libre, par exemple pour la vente de chaussures sans consultation professionnelle, et ce, dans le respect des mesures de distanciation sociale exigées par le gouvernement.

Cette possibilité, qui s'offre à certains, n'influence en aucune façon l'application du décret 223-2020 publié le 24 mars dernier stipulant que les seuls services professionnels pouvant être rendus à des clients sont ceux qui sont considérés **urgents.**

Les considérations liées à la santé et à la sécurité du public sont au cœur de l'exercice de votre profession. En effet, vous devez exercer vos activités professionnelles dans le respect de l'être vivant et en tenant compte des conséquences de ces activités sur la vie, la santé et les biens de toute personne, incluant les clients et les autres membres du personnel.

Dans cet esprit, nous aimerions respectueusement vous rappeler que chaque personne accédant à votre laboratoire pour recevoir un service professionnel d'un technologue professionnel en orthèse-prothèse pendant la période d'état d'urgence sanitaire doit pouvoir justifier sa présence par **un motif urgent.**

Nous vous remercions pour votre engagement et votre professionnalisme.